

contact direct avec le Parlement. Les Canadiens pourraient voir d'autres Canadiens, des gens ordinaires, prendre une part réelle à l'évolution de leurs propres institutions démocratiques, illuminant et renforçant du même coup la fierté nationale face à ce processus.

Le satellite pourrait également être utilisé par le gouverneur général. Mme Sauvé a exprimé le souhait que la remise des médailles canadiennes de bravoure soit diffusée en entier. On ne présente actuellement que les faits saillants d'une durée d'une ou deux minutes. Il s'agit là d'une cérémonie très émouvante, comme le furent d'ailleurs les audiences du Comité sur la Constitution, et les Canadiens méritent de voir les héros de leur pays et de connaître leur histoire.

Il survient beaucoup de choses au Canada qui sont trop souvent passées sous silence ou condensées dans la programmation habituelle des réseaux. Le Réseau parlementaire doit continuer à télédiffuser les conférences importantes, les audiences publiques et les événements spéciaux qui se passent au Canada.

Le satellite pourrait aussi diffuser en reprise les faits saillants de la semaine à la Chambre de communes — la période des questions, le discours du Budget, le discours du Trône, les débats, les interventions des députés et les débats sur les projets de loi.

L'information télévisée sur le réseau pourrait prendre la forme de documents écrits semblables aux tableaux d'affichage qu'utilisent les câblo-distributeur. Voici quelques suggestions :

- une présentation de chaque député et de ses activités;
- comment rejoindre votre député;
- le calendrier des travaux des comités;
- les services fédéraux d'information;
- la disposition des sièges et le calendrier des travaux de la Chambre;
- une liste des ministres, des critiques, etc.

Les Canadiens ont accès à de nombreux canaux de télévision payante ou spécialisée, mais aucun d'eux n'offre une programmation consacrée à l'information en direct, et un contenu à 100 p. 100 canadien. Un réseau de télévision utilisé au maximum serait très rentable en termes de dollars investis par téléspectateur potentiel et surtout, il constituerait un excellent moyen d'éduquer le public.

Grâce à son antenne parabolique de dix mètres et à la puissance de son signal à l'échelle nationale, le Réseau de télévision parlementaire peut devenir le lien essentiel entre le Parlement et tous les Canadiens. ■

## *Le Parlement et la télévision (2)*

*Robert Anderson*

**A**u Canada, les débats de la Chambre des communes sont télévisés depuis huit ans. Notre installation a servi de modèle à de nombreux pays, qui ont envoyé des représentants à Ottawa à titre d'observateurs. C'est un succès, mais le champ des caméras est trop limité, ce qui a pour conséquence de donner une image déformée de ce qui se passe dans la salle la plus importante de la nation. En outre, les travaux des comités de la Chambre ont été presque oubliés, même si la motion initiale visant la télédiffusion englobait les comités.

Le Comité McGrath sur la réforme de la Chambre des communes a recommandé un examen de la télédiffusion des débats et des séances de comités. Il reste une question importante sur laquelle on ne s'est toujours pas penché : que faire du réseau de télévision parlementaire? Car actuellement, il ne sert que pendant la session.

On se préoccupe aussi de l'auditoire de la télévision parlementaire. Les réseaux présentent de courts extraits lors de leurs bulletins d'information, réservés surtout à la période des questions, mais la retransmission complète des débats de la Chambre, qui est la raison d'être du réseau parlementaire, n'atteint que les abonnés du câble. Les compagnies de câblodistribution ne sont pas tenues par le CRTC de diffuser les débats. On pourrait

soutenir que les débats parlementaires devraient être diffusés partout au pays où existe un système de câblodistribution ayant le canal nécessaire.

Aux États-Unis, après que la Chambre des représentants eut décidé de téléviser ses débats, il s'est créé un réseau de câblodistribution semblable à notre réseau parlementaire, mais qui est en ondes 24 heures par jour. Les débats de la Chambre des représentants et les audiences du Congrès n'utilisent qu'environ 16 pour 100 du temps, alors que le reste est consacré à une variété impressionnante d'émissions d'affaires publiques. C'est exactement ce qu'il faudrait faire avec notre réseau.

Tout d'abord, il faudra décider à qui appartient le réseau parlementaire. Il a pour nom officiel le Réseau de télévision parlementaire de Radio-Canada, et c'est effectivement Radio-Canada qui en acquitte la note. Pendant l'année financière 1984, les deux canaux de transmission par satellite, l'un anglais et l'autre français, ont coûté trois millions de dollars à Radio-Canada. Les présentations des commentateurs, qui exigent l'installation de studios et le recrutement de personnel, lui ont coûté six cent soixante-cinq mille dollars. C'est un lourd fardeau financier pour notre service de télévision national, qui doit faire face aux compressions budgétaires décrétées par un gouvernement désireux de limiter les dépenses. Même si c'est lui qui acquitte la note, Radio-Canada n'a aucun contrôle, quel qu'il soit, sur le réseau. C'est ce qu'on lui a clairement fait comprendre lorsqu'il a annoncé récemment son intention, par souci d'économie, d'éliminer un des canaux de transmission par satellite et d'utiliser seulement un commentateur pour faire les présentations dans les

---

*Robert Anderson est producteur de films et expert-conseil auprès des médias. Il a été conseiller spécial du président du Conseil privé sur la télédiffusion des débats de la Chambre.*

deux langues. Les protestations des députés qui ont vu une ingérence dans le réseau parlementaire ont obligé Radio-Canada à revenir sur sa décision.

À très peu d'exceptions près, le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes a réprimé toute tentative de la part de Radio-Canada de mettre à profit le temps inutilisé de ce réseau. Le CRTC semble soupçonner Radio-Canada de vouloir profiter de l'occasion pour introduire clandestinement Radio-Canada II, un second réseau de câblodistribution que le CRTC lui a refusé il y a plusieurs années. Devant cette redoutable opposition, quels sont les choix qui s'offrent à Radio-Canada? Une mesure d'économie possible serait de laisser le service de télévision du Parlement filmer les commentateurs des débats, ce qui pourrait se faire assez facilement et à bien meilleur prix. Le Parlement possède et exploite toutes les installations de télévision situées dans ses édifices. Lorsque le signal quitte les édifices, Radio-Canada le capte et le retransmet par satellite aux compagnies de câblodistribution qui possèdent des installations terrestres de réception.

Il est douteux que les députés, qui ont bien marqué leur opposition à toute ingérence de la part de Radio-Canada dans la télévision des débats parlementaires, comprennent jusqu'à quel point le Parlement est redevable à Radio-Canada de l'installation d'un magnifique système de télévision des débats, qui fait l'envie de nombreux pays et leur sert de modèle; en outre, Radio-Canada s'affaire actuellement à transférer sur disques vidéo une quantité déjà impressionnante d'enregistrements sur cassettes des débats de la Chambre, qui ont été réalisés au cours des huit dernières années; la Société est également responsable de la conception et de la réalisation d'OASIS, le système d'information audio-visuel de 104 canaux qui alimente les bureaux de tous les députés, faisant d'eux les législateurs les mieux servis du monde en matière d'information.

Si on décidait de faire du réseau de télévision parlementaire un réseau d'affaires publiques, qui donc en assurerait le financement et la programmation? Aux États-Unis, un homme d'affaires audacieux, Brian Lamb, a profité de l'accès au nouveau système de retransmission complète des débats de la Chambre des représentants et des audiences des comités du Congrès. Il a persuadé un groupe de compagnies de câblodistribution de payer la note d'un réseau de câblodistribution qu'il a nommé C-SPAN, le Cable Satellite Public Affairs Network, un service de 24 heures qui présente des émissions d'affaires publiques et les travaux du Congrès.

Les compagnies de câblodistribution versent à C-SPAN trois cents par mois par abonné pour le service, qui a un très maigre budget. Ils disent avoir plus de vingt millions d'abonnés.

Au Canada, il est bien improbable que les compagnies de câblodistribution offrent spontanément leur appui financier. Le CRTC pourrait toujours les obliger à présenter les émissions du réseau parlementaire, voire à en acquitter certains coûts, peut-être en autorisant une augmentation de leur taux nominal. Il semble que Radio-Canada devra continuer à payer la note pour transmettre le signal jusqu'au satellite qui le renvoie ensuite aux systèmes de câblodistribution. Il est difficile d'imaginer comment un organisme privé pourrait trouver l'argent nécessaire, même si cela permettait de réduire les coûts, comme pour le réseau C-SPAN. Un organisme privé canadien pourrait probablement offrir la même programmation que C-SPAN, mais il est douteux que Radio-Canada accepte de le faire ou sache comment. C-SPAN dit avoir un budget de cinq millions et demi de dollars par an. Il diffuse pendant 8 760 heures par année, ce qui correspond au nombre d'heures que contient une année. La



Brian Lamb, président de C-SPAN, reçoit à son émission Barbara Bush, épouse du vice-président George Bush (Ankers Capitol Photography)

télédiffusion des audiences de la Chambre des représentants et du Congrès accapare environ 1 440 heures. Le reste est consacré aux émissions d'affaires publiques. Au Canada, même si l'on télévisait en outre les travaux des comités de la Chambre, le temps de réseau qui resterait inutilisé serait à peu près le même que celui que C-SPAN met à profit. Il n'est pas question que le Parlement se mette à faire de la programmation, sauf pour la présentation des commentaires préliminaires et explicatifs qui seraient inévitablement de plus en plus détaillés pour faire mieux comprendre à l'auditoire les débats de la Chambre et des comités.

Nous devons incorporer un réseau d'affaires publiques au réseau de télévision parlementaire, et il faudra que Radio-Canada ou un autre organisme, comme la société sans but lucratif C-SPAN, s'en charge. Radio-Canada pourrait s'attendre à une forte opposition venant du Parlement, car certains députés pourraient encore une fois se sentir froissés par ce qu'ils considéreraient probablement comme une autre atteinte au réseau du Parlement. Les rapports entre Radio-Canada et le Parlement n'ont jamais été très harmonieux. On aurait probablement besoin d'une tierce partie pour maintenir la paix.

Un organisme privé du type C-SPAN devrait faire preuve d'une ingéniosité extraordinaire, particulièrement pour dénicher l'argent nécessaire au financement du projet. Les événements méritent d'être couverts et l'intérêt qu'ils présentent pour les Canadiens est incontestable.

Avec l'approbation du CRTC, les compagnies canadiennes de câblodistribution peuvent capter C-SPAN. D'ailleurs, au moins une compagnie de Toronto en présente déjà les émissions. Il est temps que nous soulignons à nous servir de notre réseau de câblodistribution pour présenter des émissions d'affaires canadiennes. ■